



BP

Peinture Revêtements

en apprentissage

l'apprentissage : un métier, un diplôme



Modalités d'accès

- CAP Peinture Revêtements



Formation

- 2 ans en entreprise dont 26 semaines en centre de formation par Apprentissage.
- Rémunération suivant les accords légaux du Code du Travail.

Le Brevet Professionnel permet d'approfondir ses connaissances au niveau :

- Esthétique ou décoratif (Produits à effets décoratifs, imitation bois, filage, patine...).
- Technique (Normes DTU et avis techniques, étude fiches techniques, acoustique, thermique...).
- Organisationnel (Calcul temps d'exécution, planning, consommation, contrôle ...).



Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire du brevet professionnel "Peinture Revêtements"

- réalise des travaux de préparation des supports,
- applique les produits,
- pose les revêtements muraux et de sols.

Ces connaissances de l'utilisation des couleurs, des styles et des formes lui permettent de réaliser des travaux simples de décoration à l'aide des produits et revêtements.

Elles lui permettront aussi de pouvoir conseiller le client. Il peut effectuer certains travaux d'aménagement.

Son intervention se fait à partir de directives pouvant impliquer la lecture de dossiers, l'exploitation d'un projet décoratif et la tenue de documents d'exécution s'y rapportant.



Poursuites d'études - Débouchés

Après une expérience professionnelle, le titulaire du BP peut :

- Accéder à un poste d'encadrement.
- Créer sa propre entreprise.



Lieu de formation

Unité de Formation par Apprentissage

- Lycée des métiers de l'habitat
La Champagne

2 rue du Sergent Harris - BP 70609
35506 VITRÉ cedex
Tél. 02 99 75 07 97
ufa.vitre@ac-rennes.fr

CFAEN

53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50 - F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.cfa-academique-rennes.com

académie
Rennes
Éducation
nationale

CFAEN
Centre
de Formation
des Apprentis

